

Les Centres Sociaux : disparition programmée

Le gouvernement Macron a décidé en juin de ne pas renouveler une grande partie des contrats aidés (CUI) au motif que ces contrats ne remplissent pas leurs objectifs : créer des passerelles vers des emplois pérennes et diminuer le chômage.

La casse continue: le gouvernement décide de frapper fort et de ne plus subventionner les centres sociaux en France.

C'est la mort annoncée de bon nombre de centres sociaux sur Marseille et dans le reste de l'hexagone (60 % des recrutements en contrat aidé dans le secteur non marchand). C'est tout le tissu social et associatif de Marseille et de la région, maillage social indispensable, qui est touché.

Là où nous demandons "sanctuarisation", **pérennisation des emplois**, et revalorisation des salaires de façon équitable au regard du travail accompli, le gouvernement répond, comme à son habitude, par un rouleau compresseur, une coupe franche et nette de tout ce qui lui semble inutile. Réponse de tristes sirs ... pour un monde de tristes sirs.

Il est évident que ces **contrats précaires** (680 € pour 20h et un contrat de 6 mois) ne devraient, de toute façon, pas exister. Nous demandons que les subventions des associations soient augmentées à hauteur pour dégager des salaires décents et maintenir ce type d'activités.

Nous appelons à des actions régulières (grèves, occupations, etc.) jusqu'à ce que le gouvernement revienne sur ces décisions iniques et repense l'organisation des "services sociaux" en France.

Nous sommes tou-te-s concerné-e-s



Pour contacter la CNT 13 et région PACA :

Par mail : [stics.13 chez cnt-f.org](mailto:stics.13@chez.cnt-f.org)

Aux permanences de la CNT 13 qui ont lieu tous les premiers mardis du mois de 17H30 à 19H et le troisième mardi du mois de 12H à 14H à Mille Bâbords, 61 rue Consolat, 13001.

Contact téléphonique pour nous joindre : 07 68 48 57 08

Les Centres Sociaux : disparition programmée

Le gouvernement Macron a décidé en juin de ne pas renouveler une grande partie des contrats aidés (CUI) au motif que ces contrats ne remplissent pas leurs objectifs : créer des passerelles vers des emplois pérennes et diminuer le chômage.

La casse continue: le gouvernement décide de frapper fort et de ne plus subventionner les centres sociaux en France.

C'est la mort annoncée de bon nombre de centres sociaux sur Marseille et dans le reste de l'hexagone (60 % des recrutements en contrat aidé dans le secteur non marchand). C'est tout le tissu social et associatif de Marseille et de la région, maillage social indispensable, qui est touché.

Là où nous demandons "sanctuarisation", **pérennisation des emplois**, et revalorisation des salaires de façon équitable au regard du travail accompli, le gouvernement répond, comme à son habitude, par un rouleau compresseur, une coupe franche et nette de tout ce qui lui semble inutile. Réponse de tristes sirs ... pour un monde de tristes sirs.

Il est évident que ces **contrats précaires** (680 € pour 20h et un contrat de 6 mois) ne devraient, de toute façon, pas exister. Nous demandons que les subventions des associations soient augmentées à hauteur pour dégager des salaires décents et maintenir ce type d'activités.

Nous appelons à des actions régulières (grèves, occupations, etc.) jusqu'à ce que le gouvernement revienne sur ces décisions iniques et repense l'organisation des "services sociaux" en France.

Nous sommes tou-te-s concerné-e-s



Pour contacter la CNT 13 et région PACA :

Par mail : [stics.13 chez cnt-f.org](mailto:stics.13@chez.cnt-f.org)

Aux permanences de la CNT 13 qui ont lieu tous les premiers mardis du mois de 17H30 à 19H et le troisième mardi du mois de 12H à 14H à Mille Bâbords, 61 rue Consolat, 13001.

Contact téléphonique pour nous joindre : 07 68 48 57 08